

au.—Je ne tiens pas compte de ce que j'économise; c'est-à-dire que nous augmentions notre bien-être et notre luxe de deux tiers, — car nous n'aurions plus à partager avec nos filles. — Chacune d'elles entrerait dans une vie de donzo mille francs de rente, c'est-à-dire se verrait plus riche d'un tiers qu'elle n'était chez nous.

De plus, il est d'une bonne morale de laisser à des filles des ambitions qui seront satisfaites par leurs maris. — Il ne faut pas qu'une fille croie de cendre et s'appauvrir en prenant un mari; il faut qu'elle se sente élevée et enrichie au contraire. — Si, une fois mariée, elle a un plus riche mobilier, de plus élégantes toilettes, une table mieux servie, des domestiques plus nombreux, — elle attribuera cet accroissement de bien-être au mariage et au mari, elle en aimera davantage l'homme avec lequel elle doit passer sa vie, et elle en sera plus heureuse. Supposons le con-

traire. — comme je l'ai fait en commençant, vous aurez naturellement des résultats opposés: Mes filles malheureuses, des maris moins aimés et moins respectés. Mais ce n'est pas tout. Beaucoup de gens habitent leurs filles à vivre sur le pied d'une fortune dont ils ne pourront même, en condamnant leur vieillesse, à eux, à des privations, leur donner qu'une partie. — Mais le nombre est encore plus grand de ceux qui, n'ayant pas une fortune de fonds, — mais ayant des places chèrement rétribuées, une profession productive, une industrie féconde, dépensent tout ce qu'ils gagnent, et ne pourront donner à leurs filles que peu ou point de dot. Et bien! ces filles ne trouveront pas à se marier à des hommes raisonnables et resteront pour coiffer Ste-Catherine, comme on dit à la campagne, — et cette triste situation est encore la meilleure chance que leur présente l'avenir, car le mariage pour elles, si elles

reçoivent des maris, sera une vie de privations, — et leurs maris leur rendront les chagrins qu'elles ne peuvent manquer de leur faire. Je vous l'ai dit, j'aime le luxe, je suis gourmand, etc., je suis moins courageux que ma femme pour les privations que nous avons décidé de nous imposer, pour le bonheur de nos filles et de nos futurs gendres. — Moi, je satisfais sournoisement mes vices; — je me suis fait membre d'un cercle où j'ai de splendides salons, où je fais une fois ou deux par semaine d'excellents dîners. Quand nos filles seront mariées, nous deviendrons riches tout de suite, j'aurai un bon cuisinier, etc. Quand vos six enfants viendront chez nous, ils profiteront de cet accroissement dont nos filles n'auront pas pris l'habitude, et leurs visites seront une fête pour elles comme pour nous.

Alphon. c.



Vue à vol d'oiseau du terrain et des bâtisses de la Société d'Agriculture d'Ottawa sur lequel doit se tenir l'Exhibition de 1879.

## UNE AUDIENCE

A LA COUR DE CIRCUIT DE\*\*\*

Suite.

TALON CONTRE SAUVAN.

— Oh! oh! colonel vous vous faites citer devant la Cour!

— Votre Honneur, cela arrive au plus honnête homme du monde.

— A ce titre vous êtes notre justiciable. — Jusqu'à quel heure a-t-on dansé hier chez les Fromentin? Je suis parti de bonne heure. Je n'y retournerai plus s'ils ne se décident pas à faire accorder leur piano; ma femme a eu une attaque de nerfs en rentrant à la maison.

— Voyons monsieur Talon que demandez-vous à l'amî Sauvan?

— Monsieur m'a fait faire un surtout, et monsieur ne me paye pas.

— "Excellente manière de s'habiller à bon marché!" Eh bien, Sauvan, vous entendez ce que dit Talon!

— Talon ment!

— Monsieur, la chanson dit: le tailleur vole, mais il ne ment pas.

— C'est la règle, Votre Honneur, mais nous sommes ici dans l'exception, et un simple exposé des faits vous en fournira la preuve.

— Exposez, Sauvan, exposez!

— J'ai commandé à monsieur, un surtout, c'est vrai; monsieur me l'a délivré, c'est encore vrai; mais je nie d'une manière formelle avoir refusé paiement, à preuve c'est que je dépose seize piastres

sur le bureau, lesquelles seize piastres monsieur n'a jamais voulu recevoir.

— Je n'ai jamais voulu recevoir cette somme que comme à-compte sur ma facture de trente-six piastres.

— Trente-six piastres! Trente-six piastres un surtout!

— Oui, Votre Honneur, mais c'est du enir-casimir pure laine, drap de roi importé, tout ce que la fabrique française produit de mieux.

— Monsieur Sauvan, voyez celui-ci; savez-vous combien il me coûte? douze dollars en argent dur, chez Dumas; allez-y de ma part quant vous aurez besoin de quelque chose. — Il vient de recevoir une caisse de marchandises d'Europe et voilà une paire de pantalons que je lui ai achetés ce matin, elles sont magnifiques. Monsieur Talon. Nous donnons acte à Sauvan de l'offre par lui faite de seize dollars et nous renvoyons pardevant des arbitres, à cet effet choisis par nous, pour, sur leurs dire, statuer ultérieurement s'il y a lieu.

(A continuer.)

—:0:—

## VARIÉTÉS.

Le docteur South, sur la fin de sa vie, demeurait à Gaversham, dans le comté d'Oxford. Des affaires particulières l'ayant obligé d'aller à Londres, il profita de l'occasion pour faire une visite à son ancien ami, le docteur Waterland. C'était le matin, celui-ci le pressa si fort de rester à dîner, qu'il y consentit. La

femme du docteur, qui était fort avare, trouva cette invitation déplacée; elle appela son mari dans une chambre voisine où elle lui fit de violents reproches. Le bon docteur s'exensa du mieux qu'il put. Sa soumission n'adoucit pas sa femme; elle cria plus haut, et la querelle s'échauffa au point que le docteur s'emporta jusqu'à lui dire qu'il la battrait, s'il n'y avait pas un étranger dans la maison. M. South, qui avait tout entendu, lui cria sur-le-champ: — Ne vous gênez pas, mon cher docteur; ne me regardez point comme un étranger; vous savez bien que je suis votre ami.

\* \*\*

Il ne faut faire la guerre, disait souvent Pythagore, qu'à cinq choses: aux maladies du corps, à l'ignorance de l'esprit, aux passions du corps, aux séditions des villes, et à la discorde des familles.

## JOURNAL POUR TOUS

ALBUM LITTÉRAIRE.

Publié tous les Jendis à Ottawa, Ont.,

par P. NAP. BUREAU.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Un an.....	\$0.50
Six mois.....	0.35
Un numéro.....	0.02

L'abonnement est strictement payable d'avance.

Toutes lettres, envois d'argent, etc., devront être adressés au sousigné.

P. NAP. BUREAU,  
170<sup>1</sup>/<sub>2</sub> rue Sparks, Ottawa.